



RUTOLAN FRANCE
DEPUIS 1983



FICHE TECHNIQUE HUILE A CHALET HOLLANDAISE – L'ORIGINAL
PROTECTION DES MENUISERIES EXPOSEES AUX INTEMPERIES ET
CHOCs THERMIQUES, UV. EN ALTITUDE OU BORD DE MER
CHALETs, VOLETs, BOIS D'ŒUVRE, PLANCHES DE RIVE, ETC...

CONDITIONNEMENTS | 12*1 litre | 4*5 litres | 20 litres

TYPE

De couleur ambrée à base d'huile de lin, d'huile de bois de Chine. Elaborée pour sécher lentement afin de réaliser une pénétration dans le bois.

APPLICATIONS : ce produit est destiné à embellir et protéger toutes essences de bois extérieur.

PROPRIETES

État physique : liquide

Odeur : caractéristique

Couleur : max. 12 (gardner)

Point d'éclair : >40°C (Pensky Martens CC, ASTMD93)

Environnement : KVS2000 grâce au taux extrait sec très élevé >90%

TRAITEMENT

Quel que soit l'état du bois, une bonne préparation du support est un gage de réussite du chantier. Un traitement fongicide et insecticide doit être effectué avant l'application de l'Huile à Chalet Hollandaise®, s'il n'a pas été effectué à la scierie. Sur les bois exotiques gras il est préférable de dégraisser avant toute application. Si l'on désire une couleur, ajouter un peu de colorant universel pour peinture solvantée.

APPLICATIONS : S'applique en 1-2 ou 3 couches selon l'exposition à 48 h d'intervalle. Peut se diluer au white spirit, selon le besoin : 1^{ère} couche, diluée à 30 %. 2^{ème} couche, diluée à 15%. Pour les autres couches, dilution à 10%. Pour un travail parfait, 2 à 3 couches sont recommandées. Une couche supplémentaire sur la face la plus exposée aux intempéries est nécessaire.

RENDEMENT : 10 à 15m² par litre selon le bois traité.

TENUE DANS LE TEMPS :

La bonne tenue dans le temps tient compte de l'exposition climatique, du support traité, ainsi que des chocs thermiques subis dans des régions de montagne. Dans le pire des cas une couche d'entretien diluée à 15 % tous les deux ans contribuera à la longévité de la structure. Dans les autres cas et selon les essences de bois, l'entretien normal est de 1 à 2 couches tous les 3 ou 4 ans.

Bois peints, vernis ou lasurés:

Décapage obligatoire, de préférence avec notre décapant **Fluxaf® Green®**, et traitement comme pour les bois neufs. NB : les traces noires existantes seront traitées à l'eau oxygénée à 130 volumes additionnée d'ammoniaque. Une partie d'eau oxygénée + une partie d'ammoniaque. Brossage au lave-pont en chiendent. Rinçage à l'eau claire.

Bois recouverts d'imprégnation non filmogénée

Ponçage du support, traiter les traces noires, re-teinter si nécessaire et finition comme sur bois neuf.

Bois déjà traité à l'Huile à Chalet Hollandaise :

Léger ponçage, dépoussiérage et application directe de 1,2, ou 3 couches d'Huile à Chalet Hollandaise.

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. N'étant pas maître d'oeuvre, il ne peut cependant en découler de garantie implicite ou formelle de notre part.

ADRESSE POSTALE ET BUREAU
RUTOLAN FRANCE SARL
82 RUE DE FENOUILLET
31200 TOULOUSE
TEL. 33 (0)5 61 13 22 22
FAX. 33 (0)5 61 14 31 31

SIÈGE SOCIAL
RUTOLAN FRANCE SARL
8 BIS, RUE DE LA TRINITE
31000 TOULOUSE
RUTOLAN@RUTOLAN.COM
WWW.RUTOLAN.COM

GAMME FLUXAF®
DECAPANTS UNIVERSELS BIODEGRADABLES
PROTECTION ET NETTOYAGE DES SURFACES
ENTRETIEN & PROTECTION DU BOIS
HUILES HOLLANDAISES
MORTIER DE TOITURE FLEXIM®

Naturellement vert

BANQUE POPULAIRE N° 65321701405
BIC CCBPFRPPTLS
IBAN FR76 1780 7008 2165 3217 0140 531
TVA NR. FR 55 329 033 294
RCS TOULOUSE 329 033 294
SIRET 329 033 294 00060
TOUS NOS DEVIS, CONSEILS, VENTES ET LIVRAISONS SONT SOUMIS A NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU DOS DE CETTE FEUILLE OU SUR WWW.RUTOLAN.COM